

Commune de

Saint Julien

Lès Montbéliard

(25550)

**PLAN DE SECOURS
COMMUNAL
(EXTRAIT)**

Edition 2007

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	PLAN DE SECOURS COMMUNAL SOMMAIRE	FICHE : SOMMAIRE
--	--	-----------------------------

Préambule :

<u>ARRETE MUNICIPAL</u>	fiche 01
<u>REGLEMENTATION</u>	fiche 02
<u>MISE A JOUR – FICHE REFLEXE DU RESPONSABLE</u>	fiche 03
<u>MODALITES DE DECLENCHEMENT DU PLAN</u>	fiche 04

CHAPITRE I : LE DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

<u>SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES DE LA COMMUNE</u>	fiche I.01
--	------------

<u>LE POSTE DE COMMANDEMENT ET LA CELLULE DE CRISE MUNICIPALE</u>	fiche I.02
--	------------

LES FICHES ACTIONS :

↳ Monsieur le Maire « directeur des secours »	fiche I.03a
↳ Chef des opérations de secours	fiche I.03b
↳ Secrétariat	fiche I.03c
↳ Relations publiques	fiche I.03d
↳ Responsable « logistique »	fiche I.03f
↳ Responsable « économie »	fiche I.03g
↳ Responsable « population »	fiche I.03h

<u>L'ALERTE DE LA POPULATION</u>	fiche I.04
---	------------

<u>STRATEGIE OPERATIONNELLE COMMUNALE</u>	fiche I.04bis
--	---------------

<u>ANNUAIRE DE CRISE</u>	fiche I.05
---------------------------------------	------------

CHAPITRE II : LES MOYENS RECENSES

<u>LIEUX D'ACCUEIL, TRANSPORT et ALIMENTATION</u>	fiche II.01
--	-------------

LES PERSONNES RESSOURCES

A. les sapeurs-pompiers bénévoles	fiche II.02a
B. les entreprises et artisans	fiche II.02b
C. autres personnes	fiche II.02c

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	PLAN DE SECOURS COMMUNAL SOMMAIRE (SUITE)	FICHE : SOMMAIRE
--	--	-----------------------------

CHAPITRE III : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE ET ANALYSE DU RISQUE

PRESENTATION DE LA COMMUNE

- | | |
|---|--------------|
| A. Contexte général | |
| ↳ caractéristique de la commune | fiche III.01 |
| ↳ identification des risques | fiche III.02 |
| B. plan cadastral et cartes | |
| ↳ localisation des zones de risques | fiche III.03 |
| ↳ identification des routes, voies et chemins communaux, | fiche III.04 |
| ↳ localisation poste de commandement, point (s) de rassemblement, | fiche III.05 |

INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION

- | | |
|--|--------------|
| A. Population permanente | fiche III.06 |
| ↳ Nombre d'habitants (recensement 1999) | |
| ↳ Répartition de la population sur le territoire de la commune | |
| ↳ Populations identifiées « à risque » | |
| B. Population saisonnière et activités ponctuelles | fiche III.07 |
| ↳ Résidents secondaires | |
| ↳ Activités touristiques | |
| ↳ Manifestations diverses | |

INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PARTICULIERS

- | | |
|---|--------------|
| A. Etablissements Recevant du Public | fiche III.08 |
| ↳ liste (coordonnées des responsables, transmission de l'alerte, type de public...) | |
| B. Entreprises, artisans et exploitations agricoles | fiche III.09 |

ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE fiche III.10

Préambule

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	PLAN DE SECOURS COMMUNAL ARRÊTE MUNICIPAL	FICHE : 01
		PAGE 1/1

Vu :

- La loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs, et notamment son article 5 ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212 – 1, relatif aux pouvoirs de police du maire ;

Considérant :

- que la commune est exposée à de nombreux risques tels que :
 - Aléas climatiques
 - Mouvement de terrain
 - Risque sismique
 - Risque lié aux transports routiers et ferroviaires de matières dangereuses
 - Risque lié au transport par canalisation de matières dangereuses
 - Risque nucléaire
- qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE :

Article 1^{er} : le plan d'action communale de la commune de Saint Julien Lès Montbéliard est établi à compter du 27 Juin 2003.

Article 2 : le plan d'action communal est consultable à la Mairie

Article 3 : le plan d'action communal fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application

Article 4 : copies du présent arrêté ainsi que du plan annexé seront transmises :

- à Monsieur le Préfet de la Région Franche-Comté, Préfet du Doubs
- à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Montbéliard
- à Monsieur le chef du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de Protection Civiles du Doubs
- à Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Doubs
- à Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs
- à Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement.

Fait à St Julien Lès Montbéliard, le 27 Juin 2003

Le Maire,
Michel Piernavieja

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	PLAN DE SECOURS COMMUNAL CADRE JURIDIQUE	FICHE 02
		PAGE 1 / 1

- Loi « Sécurité Civile » du 22 juillet 1987 –art.5 : « La direction des opérations de secours relève de l'autorité de police compétente sous réserve des dispositions prévues dans les alinéas suivants. En cas de déclenchement d'un plan ORSEC ou d'un plan d'urgence, les opérations de secours sont placées, dans chaque département, sous l'autorité du représentant de l'Etat dans le département...».

- Code Général des Collectivités Territoriales – art. L 2212-1 : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toutes natures, tels que les incendies, les inondations, les ruptures de digues, les éboulements de terrain ou de rochers, les avalanches et autres accidents naturels, les maladies épidémiques ou contagieuses, les épizooties. La police municipale prévoit également de pourvoir d'urgence à toutes les mesures d'assistance et de secours et s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure. »

- **Décret n° 90-918 du 11 octobre 1990** relatif au droit à l'information du citoyen

- **Décret n° 88-622 du 6 mai 1988** relatif aux plans d'urgence

- **Plan départemental ORSEC**

- **Tous plans de secours et plans d'alerte concernant la commune**

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	PLAN DE SECOURS COMMUNAL MISE A JOUR DU PLAN	FICHE : 03
	FICHE ACTIONS DU RESPONSABLE	PAGE 1 / 1

- ↳ Assurer la mise à jour du P.A.C en complétant le tableau ciaprès
- ↳ Informer de toutes modifications les destinataires du plan communal :
 - Préfet
 - Sous-Préfet d'arrondissement
 - Service de Défense et de Protection Civiles Préfecture
 - Service Départemental d'Incendie et de Secours
 - Gendarmerie et/ou Police
 - Direction Départementale de l'Equipement

Pages modifiées	Modifications apportées	Date de réalisation
	Création Réorganisation suite au Décès de Mr Jacques Darrey et MAJ liste population.	27 Juin 2003 9 Août 2007

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE MODALITES DE DECLENCHEMENT DU PLAN	FICHE 04
		PAGE 1 / 1

Le plan de secours communal est déclenché **par le Maire, ou par son représentant désigné.**

Le plan de secours communal peut être déclenché :

- **de la propre initiative du Maire**, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement ; **il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale ;**
- **à la demande de l'autorité préfectorale** (le Préfet ou son représentant).

Dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci doit, dans un premier temps, constituer la cellule de crise municipale. Pour cela, il met en œuvre le schéma d'alerte (voir Fiche : I. 01).

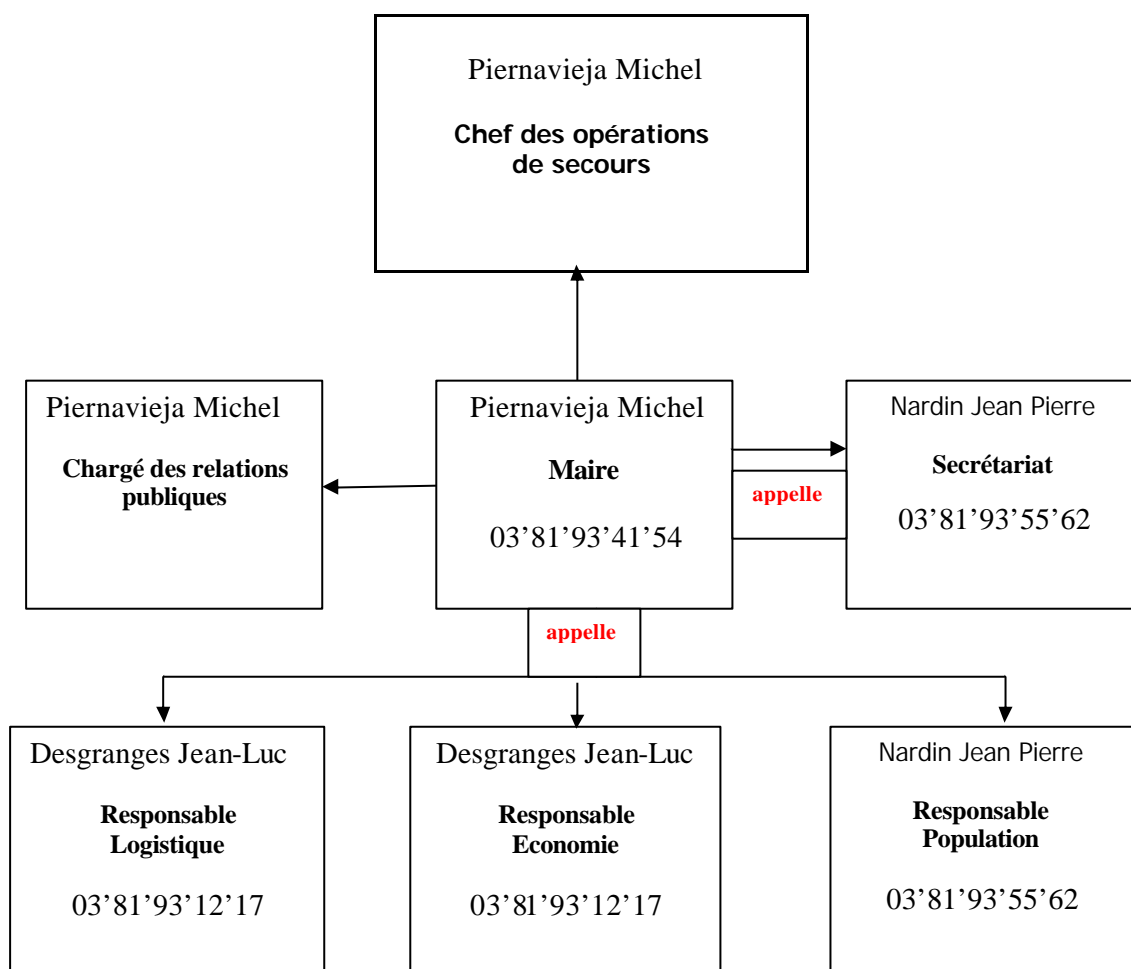
1^{ERE} PARTIE :

LE DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX	FICHE I. 01
		PAGE 1/1

Personnes chargées de la réception de l'alerte par la préfecture :

-Nom : Piernavieja Michel Tél : 03'81'93'41'54
 -Nom : Desgranges Jean Luc Tél : 03'81'93'12'17
 -Nom : Nardin Jean Pierre Tél : 03'81'93'55'62



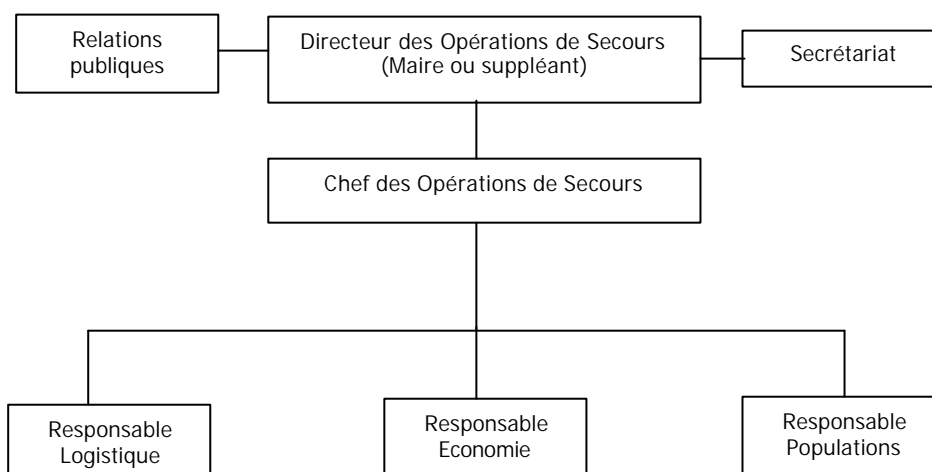
<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE POSTE DE COMMANDEMENT (PC) ET CELLULE DE CRISE MUNICIPALE (CCM)	FICHE I. 02
		PAGE 1/1

Poste de commandement : Mairie de Saint Julien Lès Montbéliard

Adresse : 11 Grande rue – 25550- St Julien Lès Montbéliard

Endroit précis : Secrétariat de la Mairie

Composition de la CCM :



L'annuaire joint en annexe répertorie l'ensemble des numéros de téléphone UTILES

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 03a
	FICHE ACTIONS MONSIEUR LE MAIRE	PAGE 1 / 1

❖ Identité : Michel Piernavieja

Le maire est le directeur des secours sur le territoire de sa commune jusqu'à l'arrivée du représentant du préfet, membre du corps préfectoral, lorsqu'un plan de secours départemental est déclenché.

En cas d'alerte (météo, inondations...) transmise par la préfecture, le maire doit répercuter l'information ou l'alerte auprès des administrés

En cas d'accident réel, dès le début des opérations, le maire ou son adjoint doit en liaison avec le responsable local de la gendarmerie ou de la police, et avec l'officier des sapeurs-pompiers :

- **1** - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe ; aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un suraccident ne se produise

- **2** - Indiquer aux gendarmes et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement

- **3** - Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale

- **4** - Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres

- **5** - Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés

- **6** - Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement.

- **7** - Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (cf. modèle : fiche n°7).

- **8** - se tenir informé et rendre compte auprès de la préfecture

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 03b
	FICHE ACTIONS CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS	PAGE 1/1

Le Chef des Opérations de Secours, sous la direction du Maire, est responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 03c
	SECRETARIAT FICHE REFLEXE	PAGE 1/1

❖ Identité du titulaire : Jean Pierre Nardin

❖ Identité du suppléant : Jean Luc Desgranges

↪ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM
- organise l'installation de la CCM avec le Maire
- ouvre le calendrier des événements, informatisé ou manuscrit (pièce essentielle notamment en cas de contentieux).

↪ **Pendant la crise**

- assure l'accueil téléphonique de la CCM
- assure la logistique de la CCM (approvisionnement en matériel, papier,...)
- assure la frappe et la transmission des documents émanant de la CCM (envoi et transmission des télécopies,...)
- appuie les différents responsables de la CCM en tant que de besoin
- tient à jour le calendrier des événements de la CCM

↪ **Fin de la crise**

- assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing ».

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES FICHE REFLEXE	FICHE I. 03d
		PAGE 1/1

❖ Identité du titulaire : Michel Piernavieja

❖ Identité du suppléant : Jean Pierre Nardin

↳ **Au début de la crise**

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

↳ **Pendant la crise**

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- gère les sollicitations médiatiques en lien avec le Maire
- assure le lien avec le centre de presse de proximité et le rejoint si les autorités le sollicitent

↳ **Fin de la crise**

- assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 03f
	RESPONSABLE LOGISTIQUE	PAGE 1/2
FICHE REFLEXE		

❖ Identité du titulaire : Jean Luc Desgranges

❖ Identité du suppléant : Jean Pierre Nardin

↳ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- Met en alerte le personnel des services techniques (liste et coordonnées dans l'annuaire)
- Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.)

↳ **Pendant la crise :**

- Met à disposition des autorités le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...)
- Met à disposition des autorités le ou les circuits d'alerte cartographiés de la commune et facilite leur mise en œuvre – voir carte et fiche ci-jointes
- Active et met en œuvre le centre de rassemblement de la commune – voir fiche ci-jointe
- Organise le transport collectif des personnes
- S'assure du bon fonctionnement des moyens de transmissions

A L'AIDE DES FICHES CI-JOINTES ET DE L'ANNUAIRE

↳ **Fin de la crise :**

- informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise
- assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE ECONOMIE FICHE REFLEXE	FICHE I. 03g
		PAGE 1/2

❖ Identité du titulaire : Jean Luc Desgranges

❖ Identité du suppléant : Jean Pierre Nardin

↳ **Au début de la crise**

- Est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

↳ **Pendant la crise :**

- informe : commerçants – artisans – entreprises situés sur le territoire de la commune

VOIR LISTE DANS L'ANNUAIRE DE CRISE

- recense :
 - . les personnels présents sur le site
 - . les personnels en mission à l'extérieur du site
 - . le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents (commerces notamment)

A L'AIDE DES FICHES CI-JOINTES

↳ **Fin de la crise :**

- informe les commerçants – artisans – entreprises contactées de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE ECONOMIE	FICHE I. 03g
	QUESTIONNAIRE « ARTISANS - COMMERCANTS – ENTREPRISES »	PAGE 2/2

DATE :

HEURE :

1) Identification de l'établissement :

2) Domaine d'activité :

3) Prénom et nom de la personne contactée :

4) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.

(si possible : identité de la personne désignée :)

5) Combien de personnes sont présentes dans les locaux ?

6) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?

7) Combien y a –t-il de femmes enceintes ?

8) Combien y a-t-il d'enfants ? Indiquez leur âge

9) Quelles substances susceptibles de porter atteinte à l'environnement sont utilisées dans l'entreprise ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE RESPONSABLE POPULATIONS FICHE REFLEXE	FICHE I. 03h
		PAGE 1/1

❖ Identité du titulaire : Jean Pierre Nardin

❖ Identité du suppléant : Jean-Luc Desgranges

↳ **Au début de la crise**

- est informé de l'alerte
- se rend au lieu déterminé pour accueillir la CCM

↳ **Pendant la crise :**

- s'assurer de l'information de l'ensemble de la population (personnes isolées, handicapées, résidents secondaires,...) sur les événements et sur les mesures de protection adoptées (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable)
- assurer l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable...)
- assure la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées
- en cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les services de police
- mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, etc.)

A L'AIDE DES FICHES JOINTES DANS L'ANNUAIRE

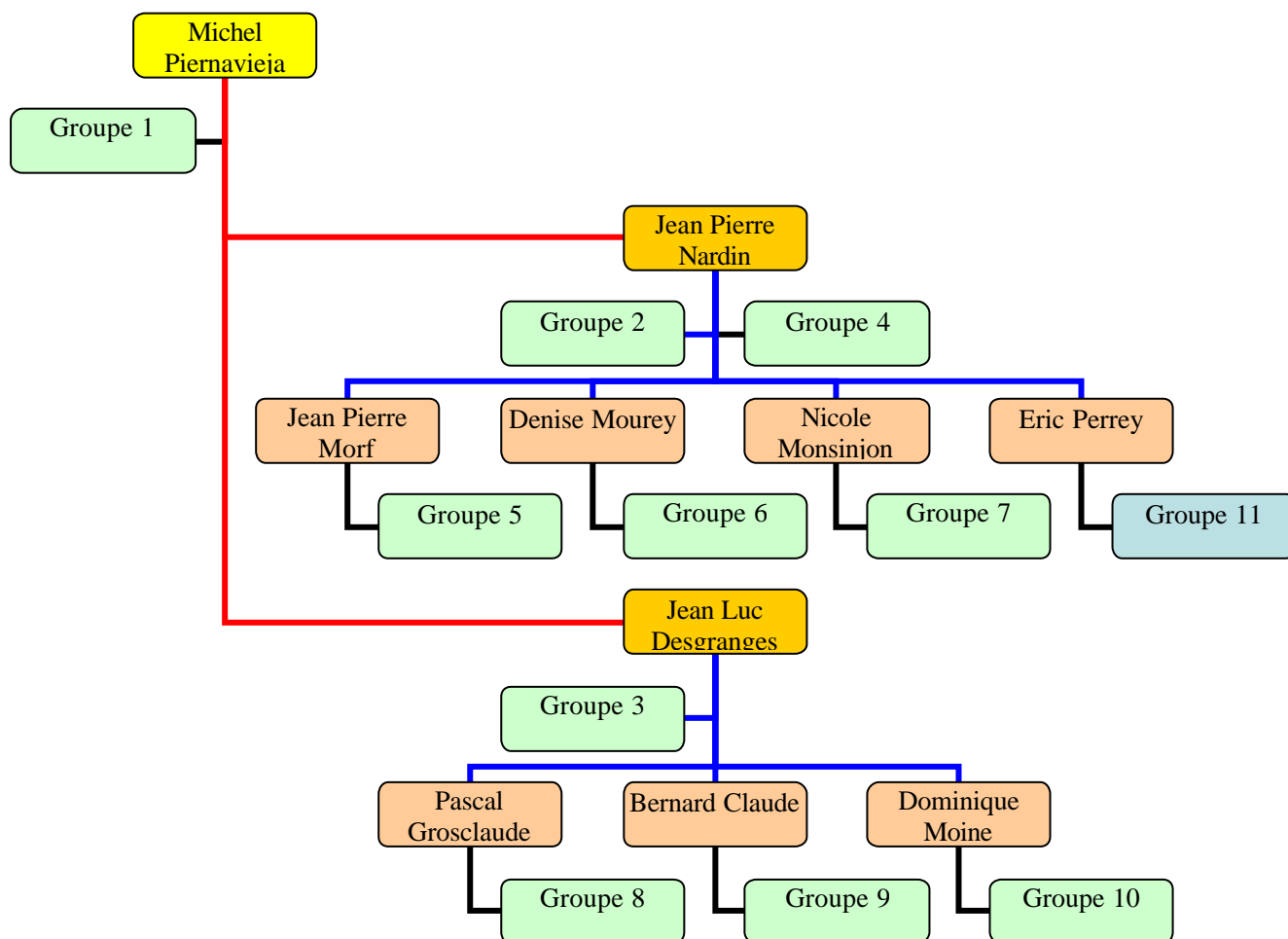
↳ **Fin de la crise :**

- prévient toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 04
	ORGANISATION DE L'ALERTE	PAGE 1/3

Lors d'une alerte le Maire prévient les 3 Adjointes qui à leur tour préviennent les 7 conseillers restant suivant diagramme d'alerte ci-dessous. Les 11 membres du conseil sont alors prévenus, ils sont chargés de prévenir la population qui a été divisé en 11 groupes suivant la liste jointe.
Si un conseiller est absent alors l'adjoint est chargé de prévenir le groupe du conseiller absent.
Si le maire est absent alors un adjoint assure sa mission d'alerte.

DIAGRAMME D'ALERTE



<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE GROUPES POPULATION	FICHE I. 04
		PAGE 2/3

Consultable en Mairie

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE GROUPES POPULATION	FICHE I. 04
		PAGE 3/3

Consultable en Mairie

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 04
	ALERTE DE LA POPULATION EXEMPLE DE MESSAGES	PAGE 4/4

MESSAGE ACCIDENT TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES

- ❖ Suite à accident d'un transport de matière dangereuse..... un risque chimique menace le village.
- ❖ Enfermez-vous chez vous.
- ❖ Bouchez toutes les arrivées d'air.
- ❖ Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.
- ❖ N'aller pas chercher vos enfants à l'école.
- ❖ Eviter les flammes et les cigarettes.
- ❖ Eviter de téléphoner pour ne pas encombrer les lignes.

MESSAGE ACCIDENT NUCLEAIRE

- ❖ Suite à accident nucléaire
- ❖ Enfermez-vous chez vous.
- ❖ Bouchez toutes les arrivées d'air.
- ❖ Ecoutez la radio pour connaître les consignes à suivre.
- ❖ N'aller pas chercher vos enfants à l'école.
- ❖ Eviter les flammes et les cigarettes.
- ❖ Eviter de téléphoner pour ne pas encombrer les lignes.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE STRATEGIE OPERATIONNELLE COMMUNALE	FICHE I. 04 BIS
		PAGE 1 / 2

Mesures à mettre en œuvre en cas de :

1. Accidents réels dus aux aléas climatiques

- En cas de chute d'arbres sur les routes :
 - Mise en place de signalisation.
 - Avertir DDE
 - Avertir les services d'urgences (Pompiers ,Gendarmerie Bavans)
 - Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
 - Avertir la Préfecture de Besançon.
 - Activation d'une équipe de déblaiement regroupant l'équipe municipale, les entreprises locales de travaux publics, les entreprises de bûcheronnage, les agriculteurs.

- En cas d'habitations détruites :
 - Evacuation des personnes sinistrées, hébergement à la salle communale.
 - Mise en place d'un périmètre de sécurité.
 - Avertir les services d'urgences (Pompiers, Gendarmerie Bavans)
 - Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
 - Avertir la Préfecture de Besançon.

- En cas de personnes blessées :
 - Avertir les services d'urgence (Pompiers, SAMU).
 - Requérir l'assistance du personnel médical présent sur la commune.
 - Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
 - Avertir la Préfecture de Besançon.

- En cas de coupure de ligne électrique
 - Avertir EDF

- En cas de coupure de ligne Téléphonique
 - Avertir France Télécom

2. Mouvement de terrains entre St Julien et St Marie

- Couper la circulation sur la D 228 entre St Julien et St Marie.
- Avertir Mairie de St Marie.
- Avertir DDE.
- Avertir les services d'urgences (Pompiers, Gendarmerie Bavans).
- Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
- Avertir la Préfecture de Besançon.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 04 BIS
	STRATEGIE OPERATIONNELLE COMMUNALE	PAGE 2/2

3. Secourses sismiques

- En cas de routes coupées par des chutes d'arbres ou par des crevasses :
 - Mise en place de signalisation.
 - Avertir DDE
 - Avertir les services d'urgences (Pompiers ,Gendarmerie Bavans)
 - Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
 - Avertir la Préfecture de Besançon.
 - Activation d'une équipe regroupant l'équipe municipale, les entreprises locales de travaux publics, les entreprise de bûcheronnage, les agriculteurs.

- En cas d'habitations détruites :
 - Evacuation des personnes sinistrées, hébergement à la salle communale.
 - Mise en place d'un périmètre de sécurité.
 - Avertir les services d'urgences (Pompiers, Gendarmerie Bavans)
 - Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
 - Avertir la Préfecture de Besançon.


- En cas de personnes blessées :
 - Avertir les services d'urgence (Pompiers, SAMU).
 - Requérir l'assistance du personnel médical présent sur la commune.
 - Avertir la Sous Préfecture de Montbéliard.
 - Avertir la Préfecture de Besançon.

- En cas de coupure de ligne électrique
 - Avertir EDF

- En cas de coupure de ligne Téléphonique
 - Avertir France Télécom

4. Accident de matières dangereuses ou d'accident nucléaire

- Avertir la population.
- Rappeler les consignes de sécurité.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE I. 05
	 ANNUAIRE DE CRISE 	PAGE 1 / 2

AUTORITES

Identification	Téléphone	Fax	Observations
SDIS Montbéliard	03 81 31 32 33	03 81 85 37 09	
SAMU 25	15	03 81 52 19 11	
Pompiers	18		
Gendarmerie, Police	17		
Gendarmerie Bavans	03'81'96'26'31		
Préfecture Besançon	03'81'25'10'00	03 81 83 21 82	
DDE Montbéliard	03'81'91'24'65		
Sous Préfecture Montbéliard	03'81'90'66'00	03'81'91'22'18	
EDF/GDF Nord Franche Comté	03 81 90 62 89	03 81 90 62 70	
France Télécom Nord Franche Comté	03 84 57 24 00		

CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Identification	Téléphone	Fax	Observations
MAIRIE	03'81'93'43'85	03'81'93'43'85	

MAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL

Fax de la Mairie : 03'81'93'43'85

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
Piernavieja	Michel	03'81'33'65'89	03'81'93'41'54		Maire
Nardin	Jean Pierre		03'81'93'55'62		1 ^{er} Adjoint
Desgranges	Jean Luc		03'81'93'12'17		2 ^{ème} Adjoint
Bernard	Claude		03 81 93 40 90		Conseiller Municipal
Grosclaude	Pascal		03 81 93 17 93		Conseiller Municipal
Moine	Dominique		03 81 93 10 64		Conseiller Municipal
Monsinjon	Nicole		03 81 93 17 63		Conseiller Municipal
Morf	Jean Pierre		03 81 93 50 19		Conseiller Municipal
Mourey	Denise		03 81 93 52 35		Conseiller Municipal
Perrey	Eric		03 81 93 11 90		Conseiller Municipal

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE  ANNUAIRE DE CRISE 	FICHE I. 05
		PAGE 2/2

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
Galley	Colette	03'81'93'43'85			Secrétaire

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

NOM	Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
Desgranges	Martine	03'81'93'43'85			Agent d'entretien

ANNUAIRE LIEUX PUBLICS ADMINISTRATIFS

Etablissement public	Identité du responsable	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
Communauté de Communes	Claude Clément	03'81'93'54'25	03'81'93'54'25		Président

ANNUAIRE LIEUX PUBLICS DE LOISIRS

Etablissement public	Identité du responsable	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
Salle polyvalente de St Julien	Michel Piernavieja		03 81 93 41 54		

ANNUAIRE ECONOMIE : ENTREPRISES – ARTISANS – COMMERCANTS

2^{EME} PARTIE

LES MOYENS RECENSES

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE II. 02 a
	LISTE DES PERSONNES RESSOURCES SAPEURS POMPIERS BENEVOLES	PAGE 1/1

Consultable en mairie

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE II. 02 b
	LISTE DES PERSONNES RESSOURCES LES ENTREPRISES, LES ARTISANS	PAGE 1/1

Consultable en mairie

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES PERSONNES RESSOURCES AUTRES PERSONNES	FICHE II. 02 c
		PAGE 1/1

Consultable en mairie

3^{EME} PARTIE

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE ET ANALYSE DU RISQUE

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE PRESENTATION CONTEXTE GENERAL	FICHE III.01
		PAGE 1/1

St Julien Lès Montbéliard est une commune située à 8kms à l'ouest de Montbéliard.

Les habitants sont au nombre de 180 regroupés en 70 foyers.

La superficie de la commune est de 382 hectares dont 170 de surface boisée.

L'altitude du village est de 370 m.

Le village de Saint-Julien-lès-Montbéliard est situé dans un creux, au pied d'un relief de côte (calcaires coralliens), au contact des marnes (oxfordiennes) et au point d'émergence d'une fontaine.

Il n'existe pas d'habitations isolées.

St Julien fait partie de la Communauté de Commune de la vallée du Rupt.

En 1979 l'ensemble du village a été inscrit sur l'inventaire des sites du département du Doubs. Depuis 1983, St Julien est doté d'un POS.

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE PRESENTATION IDENTIFICATION DES RISQUES	FICHE III.02
		PAGE 1/1

La commune de Saint Julien est exposée aux risques majeurs suivants :

1. Aléas climatiques

- ◆ Fortes précipitations.
- ◆ Pluies verglaçantes.
- ◆ Orages violents accompagnés ou non de grêle.
- ◆ Vents forts et tempêtes.
- ◆ Chutes de neige abondantes.

2. Mouvement de terrains (aléas moyens)

Marnes en pente : Zones stables dans des conditions naturelles mais qui peuvent être le siège de glissement à la suite de l'intervention de l'homme. Voir carte.

Le risque recensé sur la commune menace la route départementale D228 entre St Julien et St Marie.

3. Risque sismique

St Julien se situe dans une zone 1b, c'est à dire que les dispositions constructives parasismiques sont obligatoires.

4. Risque lié aux transports routiers et ferroviaires de matières dangereuses

Belfort / Besançon est le principal axe de transport de matières dangereuses dans le département. Il se situe à proximité de la commune de St Julien. Il s'agit notamment de la voie Ferroviaire, de la N83 et de l'A36.

5. Risque lié au transport par canalisation de matières dangereuses

Pour St Julien il s'agit essentiellement des risques liés à la rupture ou à l'apparition d'une fuite du Pipeline Sud Européen traversant le territoire de la commune. Cette probabilité est jugée extrêmement faible.

6. Risque nucléaire

Le risque nucléaire majeur est la fusion du cœur du réacteur d'une centrale nucléaire. Il n'y a pas de centrale à proximité de St Julien, cependant le risque n'est pas écarté : Des particules radioactives peuvent être libérées dans l'atmosphère, l'eau ou le sol à la suite d'un incident ou d'un accident dans une installation nucléaire, même lointaine, et atteindre notre village.

<p>Commune de <i>Saint Julien</i> Lès <i>Montbéliard</i></p>	<p>INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE</p> <p>CARTOGRAPHIE LOCALISATION DES RISQUES</p>	<p>FICHE III.03</p>
		<p>PAGE 1/2</p>



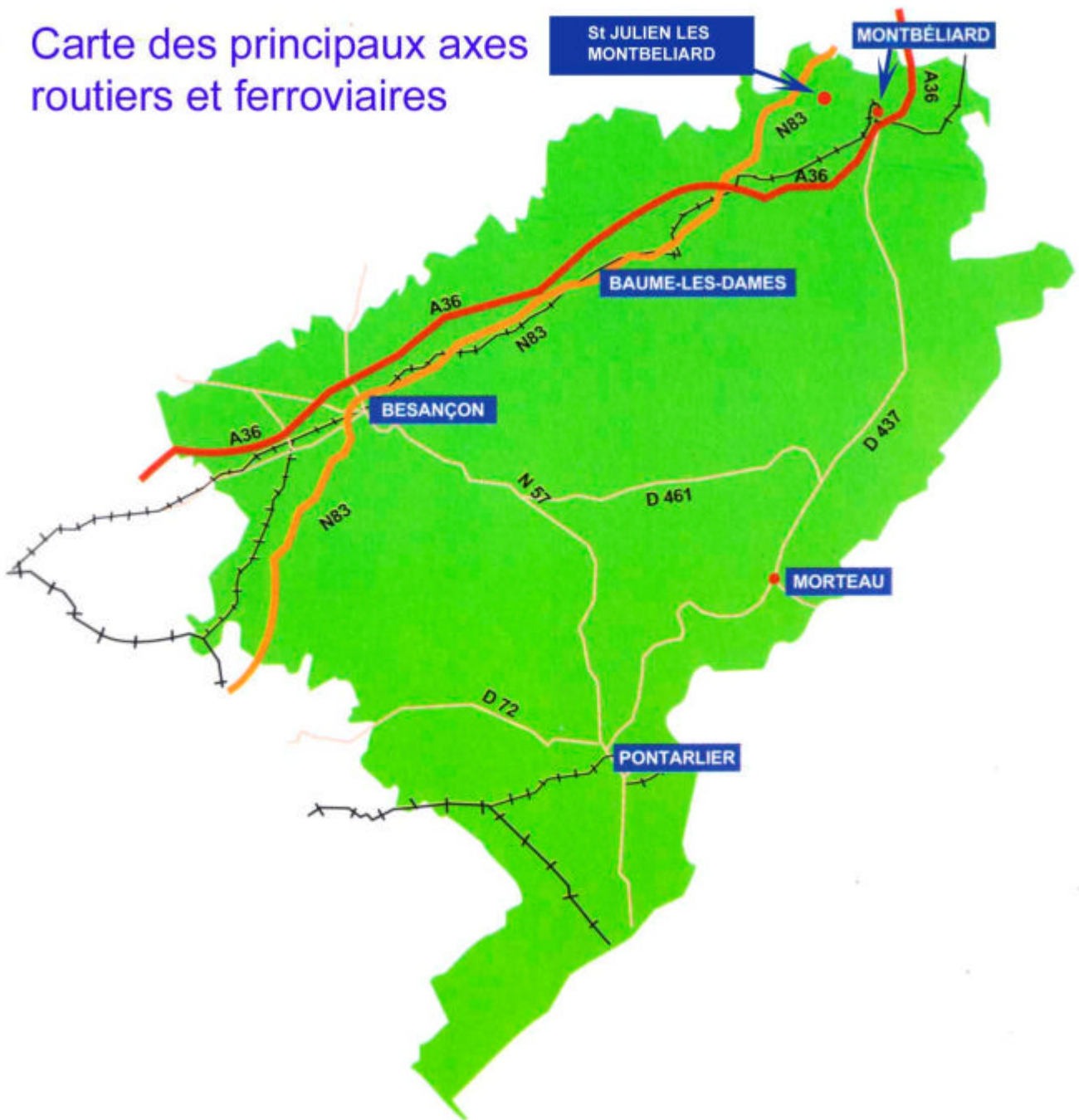
Carte des mouvements de terrains



Marnes en pentes

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE	FICHE III.03
	CARTOGRAPHIE LOCALISATION DES RISQUES LOCALISATION DES ROUTES, VOIES FERREES...	PAGE 2/2

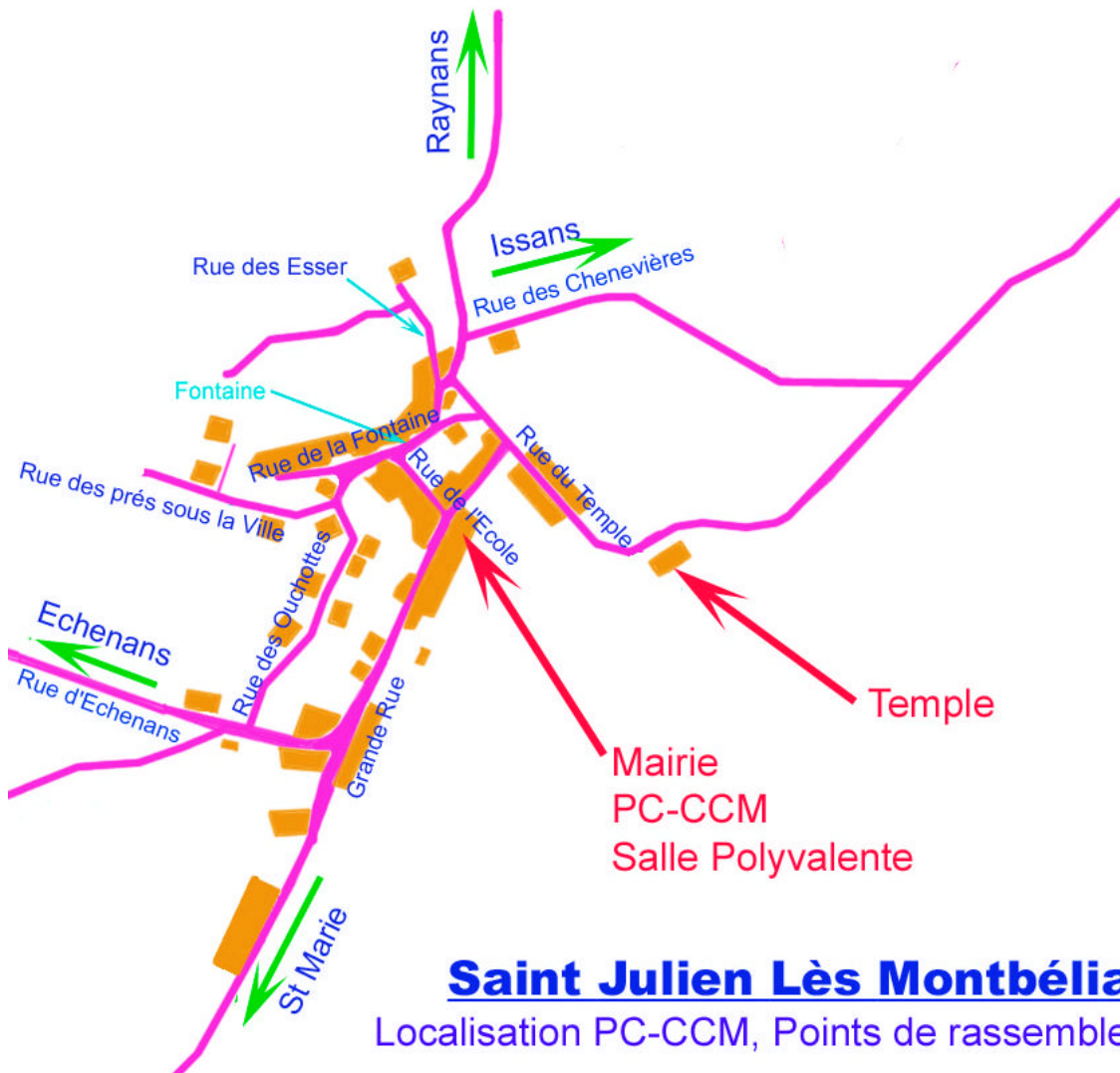
Carte des principaux axes routiers et ferroviaires



<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE	FICHE III.04
	CARTOGRAPHIE LOCALISATION DES ROUTES	PAGE 1/1



<i>Commune de</i> Saint Julien <i>Lès</i> Montbéliard	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE CARTOGRAPHIE LOCALISATION DU PC, DE LA CCM ET POINTS DE RASSEMBLEMENT	FICHE III.05
		PAGE 1/1



<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION	FICHE III.06
	POPULATION PERMANENTE	PAGE 1/1

↪ **Nombre d'habitants permanents : 181**

↪ **Répartition de la population sur le territoire de la commune**

- les ilôts : Néant
- les écarts : Néant
- les hameaux : Néant

↪ **Populations identifiées « à risques »**

Néant

*** Lieux d'accueil d'enfants (voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)**

- Nombre de crèches : 0
- Nombre de garderies : 0
- Nombre d'écoles maternelles : 0
- Nombre d'écoles primaires : 0

*** Personnes sous surveillance médicale ou nécessitant des soins à domicile réguliers : 0**

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE POPULATION PERMANENTE LISTE DES MAISONS ISOLEES DE LA COMMUNE	FICHE III.07
		PAGE 1/1

Néant

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PUBLICS ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC	FICHE III.08
		PAGE 1/1

Néant

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PUBLICS ENTREPRISES, ARTISANS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES	FICHE III.09
		PAGE 1/1

Consultable en mairie

<i>Commune de Saint Julien Lès Montbéliard</i>	INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE	FICHE III.10
		PAGE 1/1

Piernavieja Michel
 Nardin Jean Pierre
 Desgranges Jean Luc
 Bernard Claude
 Grosclaude Pascal
 Moine Dominique
 Monsinjon Nicole
 Morf Jean Pierre
 Mourey Denise
 Perrey Eric

Maire
 1^{er} Adjoint
 2^{ème} Adjoint
 Conseiller municipal
 Conseiller municipal
 Conseiller municipal
 Conseillère municipal
 Conseiller municipal
 Conseillère municipal
 Conseiller municipal